OBJECTiF
Expertise Comptable – Audit

ASSOCIATION
UCO LA REUNION

*****

46, Boulevard de la Trinité
97400 SAINT DENIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/08/2025

OBJECTiF
Expertise Comptable – Audit

ASSOCIATION UCO LA REUNION

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/08/2025

Aux Membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association UCO LA REUNION relatifs à l'exercice clos le 31 août 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit
Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance
Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er septembre 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre mission, nous avons été conduits à contrôler la comptabilisation des opérations relatives aux produits de la formation initiale (frais de scolarité). Nous avons obtenu les éléments probants justifiant la réalité et l'exhaustivité des opérations comptabilisées à ce titre dans les comptes de votre association.

Par ailleurs, nous avons été amenés à contrôler la comptabilisation des opérations relatives aux subventions octroyées sur l'exercice. Nos travaux ont essentiellement porté sur l'analyse des contrats et des conventions de subventions signés entre votre association et ses financeurs. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de l'évaluation des montants restant à encaisser sur ces subventions à la clôture de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

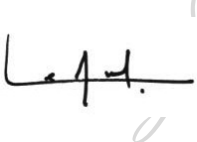
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Saint-Denis, le 09/12/2025

Le Commissaire aux Comptes
Cabinet OBJECTIF



Eric LE MOAL
Gérant

UCO
LA RÉUNION
UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE L'OUEST

COMPTES ANNUELS

EXERCICE
2024-2025

UCO LA REUNION

Bilan Actif

État exprimé en €		Du 01/09/2024 Au 31/08/2025					Du 01/09/2023 Au 31/08/2024
		Brut		Amortis. Provisions		Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations Incorporelles**						
	Frais d'établissement	AA		AB			
	Frais de recherche et de développement	AE		AF			
	Concessions brevets droits similaires	AI	18 516,73	AJ	17 217,89	1 298,84	1 461,59
	Fonds commercial	AM		AN			
	Autres immobilisations incorporelles	AQ	6 336,48	AR	5 537,86	798,62	1 802,33
	Immobilisations incorporelles en cours	AU		AV			
	Avances et acomptes	AY		AZ			
	Immobilisations Corporelles						
	Terrains	BC		BD			
	Constructions	BG	7 433 800,22	BH	1 455 357,35	5 978 442,87	1 494 144,47
	Installations techniques,mat et outillage indus.	BK		BL			
	Autres immobilisations corporelles	BO	736 928,08	BP	367 202,43	369 725,65	87 115,34
	Immobilisations grevées de droit	BS		BT			
	Immobilisations corporelles en cours	BW	83 266,75	BX		83 266,75	4 428 142,20
	Avances et acomptes	CA		CB			
	Immobilisations Financières						
	Participations	CE		CF			
	Créances rattachées à des participations	CI		CJ			
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CM		CN			
	Autres titres immobilisés	CQ	4 606,00	CR		4 606,00	4 606,00
	Prêts	CU		CV			
	Autres immobilisations financières	CY	329,00	CZ		329,00	329,00
	TOTAL (I)	DC	8 283 783,26	DE	1 845 315,53	6 438 467,73	6 017 600,93
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en-cours**						
	Matières premières, approvisionnements	DH		DI			
	En-cours de production de biens et services	DL		DM			
	Produits intermédiaires et finis	DP		DQ			
	Marchandises	DT		DU			
	Avances et Acomptes versés sur commandes	DX		DY			
	Créances						
	Créances usagers et comptes rattachés	EB	159 302,75	EC	56 599,43	102 703,32	107 561,60
	Fournisseurs débiteurs	EF	13 577,93	EG		13 577,93	686,22
	Personnel	EJ	2 808,35	EK		2 808,35	3 136,02
	Organismes sociaux	EN		EO			1 228,86
	État, impôts sur les bénéfices	ER		ES			
	État, taxes sur le chiffre d'affaires	EV		EW			
	Autres créances	EZ	28 999,61	FA		28 999,61	119 652,06
	Valeurs mobilières de placement	FD		FE			
	Disponibilités	FH	898 401,68	FI		898 401,68	1 395 298,94
	Charges constatées d'avance	FL	5 050,89	FM		5 050,89	5 068,39
	TOTAL (II)	FP	1 108 141,21	FQ	56 599,43	1 051 541,78	1 632 632,09
COMPTES RÉGUL.	Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	FT					
	Primes de remboursement des emprunts (IV)	FX					
	Écarts de conversion actif (V)	GB					
TOTAL ACTIF		GF	9 391 924,47	GG	1 901 914,96	7 490 009,51	7 650 233,02

UCO LA REUNION

Bilan Passif

État exprimé en €		Du 01/09/2024 Au 31/08/2025	Du 01/09/2023 Au 31/08/2024
Capitaux Propres			
Fonds propres			
Fonds associatifs sans droit de reprise	AA	199 314,88	199 314,88
Écart de réévaluation	AC		
Réserve	AE	1 719 175,45	1 664 919,83
Report à nouveau	AG		
Résultat de l'exercice	AI	-301 842,25	54 255,62
Autres fonds associatifs			
Fonds associatifs avec droit de reprise			
- Apports	AK		
- Legs et donations	AM		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs	AO		
Écart de réévaluation	AQ		
Subventions d'investissement	AS	393 290,24	442 830,69
Provisions réglementées	AU		
Droits des propriétaires (commodat)	AW		
Total des capitaux propres	AY	2 009 938,32	2 361 321,02
Provisions			
Provisions pour risques et charges	BA		
Total provisions	BC	0,00	0,00
Fonds dédiés			
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	BE		
Fonds dédiés sur autres ressources	BG		
Total fonds dédiés	BI	0,00	0,00
Dettes			
Emprunts et dettes assimilées	BK	4 790 957,51	4 420 020,91
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	BM		3 000,00
Fournisseurs et comptes rattachés	BO	231 350,03	436 205,19
Autres dettes	BP	449 760,32	411 278,23
Produits constatés d'avance	BQ	8 003,33	18 407,67
Total des dettes	BS	5 480 071,19	5 288 912,00
Écarts de conversion passif	BU		
TOTAL PASSIF	BW	7 490 009,51	7 650 233,02

UCO LA REUNION

Compte de résultat - Produits

État exprimé en €

		Du 01/09/2024 Au 31/08/2025	Du 01/09/2023 Au 31/08/2024
Produits d'exploitation	Cotisations		
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens		300,00
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	1 963 231,48	1 737 982,26
	dont parrainages		
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	347 939,78	306 660,84
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats	5 000,00	
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contribution financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	14 113,19	140 750,19
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits	39 097,83	8 740,22
	TOTAL (I)	2 369 382,28	2 194 433,51
Produits financiers	Participations		
	Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	12 566,43	9 619,26
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement		
	TOTAL (II)	12 566,43	9 619,26
Produits excep.	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 878,79
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	51 238,22	36 579,53
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	TOTAL (III)	51 238,22	38 458,32
	TOTAL DES PRODUITS (I + II + III)	2 433 186,93	2 242 511,09
	SOLDE DEBITEUR = DEFICIT	301 842,25	0,00
	TOTAL GENERAL	2 735 029,18	2 242 511,09

UCO LA REUNION

Compte de résultat - Charges

État exprimé en €		Du 01/09/2024 Au 31/08/2025	Du 01/09/2023 Au 31/08/2024
Charges d'exploitation	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	615 094,76	557 929,98
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	34 517,40	29 887,20
	Salaires et traitements	1 111 499,86	970 788,71
	Charges sociales	402 477,55	336 606,49
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	362 796,98	160 966,56
	Dotations aux provisions	16 414,13	19 525,46
	Report en fonds dédiés		
	Autres charges	23 968,10	35 761,45
	TOTAL (I)	2 566 768,78	2 111 465,85
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	156 694,70	75 114,52
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements		
	TOTAL (II)	156 694,70	75 114,52
Ch. exceptionnelles	Sur opérations de gestion	2 143,89	970,10
	Sur opérations en capital	9 421,81	705,00
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	TOTAL (III)	11 565,70	1 675,10
Participation des salariés aux résultats (IV)			
Impôts sur les bénéfices (V)			
	TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V)	2 735 029,18	2 188 255,47
	SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	0,00	54 255,62
	TOTAL GENERAL	2 735 029,18	2 242 511,09

Annexe

Sommaire de l'annexe aux comptes annuels 2024-2025 de l'UCO La Réunion

I. INFORMATIONS GENERALES

1) Identification de l'association, objet social, activités, moyens mis en œuvre
2) Faits marquants de l'exercice
3) Evénements postérieurs à la clôture

II. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1) Durée et dates de l'exercice comptable
2) Référentiel comptable

III. NOTES SUR LE BILAN

1) Immobilisations incorporelles et corporelles
2) Dépréciations d'éléments d'actif
3) Echéance des créances et des dettes
4) Fonds propres
5) Subventions d'investissement
6) Provisions

IV. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1) Informations sur les concours publics et les subventions
2) Effectif moyen
3) Honoraires des commissaires aux comptes

I. INFORMATIONS GENERALES

1) - Identification de l'association, objet social, activités, moyens mis en œuvre :

L'UCO La Réunion - association de Gestion du Campus de l'Enseignement Catholique sise au 46 boulevard Notre Dame de la Trinité à Saint-Denis de la Réunion (97400) assure la gestion d'un établissement d'enseignement supérieur (UCO La Réunion) et d'un centre de formation professionnelle (ISFEC Réunion Mayotte).
L'association a été créée le 2 février 2005 sous la dénomination I.F.O.I. (Institut de Formation de l'Océan Indien)

Son objet social est le suivant :

« Dans le respect du droit français d'une part, des statuts de l'Enseignement Catholique, des statuts de l'Université Catholique de l'Ouest, et des orientations pastorales du Diocèse de Saint-Denis de la Réunion et de la CEDOI (Conférence des Evêques de l'Océan Indien) d'autre part, l'UCO La Réunion a pour objet de :

• Gérer le campus Dionysien de l'Université Catholique de l'Ouest qui dispense une formation universitaire au sein du réseau de l'UCO, dans le respect des statuts et de la gouvernance de celle-ci,

• Promouvoir et mettre en œuvre des actions d'enseignement universitaire et de formation pour les étudiants de l'UCO La Réunion et toutes autres actions de formation incluant en particulier la formation continue et les formations en apprentissage ou toute autre formation en alternance,

• Proposer toutes formations et activités de nature culturelles ou sportives,

• Concevoir et réaliser des formations d'enseignement supérieur pour répondre aux besoins des territoires de La Réunion, dans la perspective d'une coopération régionale au sein de l'Indianocéanie.

• Concevoir et réaliser la formation initiale et continue des enseignants contractuels de l'État dans les établissements privés catholiques associés à l'État, directement ou par le biais de conventions de prestation de formation avec d'autres organismes.

• Concevoir et réaliser la formation des salariés, des cadres de droit privé et des bénévoles ayant signé une convention avec des établissements privés catholiques associés à l'État.

• Assurer le développement, l'amélioration et la gestion de ses immeubles au profit des établissements d'enseignement supérieur catholique de la Réunion reconnus comme tel par l'autorité canonique compétente.

• concevoir et réaliser tout type de formation continue en lien avec ses champs d'expertises.

• Acquérir, construire, échanger, louer, aliéner ou aménager tous terrains, immeubles, installations et équipements utiles à la réalisation de ses buts.

UCO La Réunion pourra mettre en œuvre des actions de solidarité, favorisant l'accès à l'enseignement supérieur catholique à La Réunion. »

<u>Son activité pédagogique :</u>

- 5 formations universitaires sont dispensées sur le campus de La Réunion
  - Licence Psychologie,
  - Licence Science de l'éducation,
  - Master Psychologie Sociale, du Travail et des Organisations (PSTO)
  - Master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - premier degré (MEEF)
  - DU Métiers et concours de la gendarmerie
- Formation continue des enseignants de l'Enseignement Catholique à La Réunion,
- Formation continue du personnel des organismes de gestion des écoles catholiques à La Réunion.

Activité annexe :location de salles, location d'espace publicitaire – Université du temps libre – conférences et formations professionnelles ouvertes à tout public

Moyens mis en œuvre :

- Vacataires : 107 chargés de cours sous contrat à durée déterminée d'usage (conformément aux dispositions des articles L.1242-2 et D.1242-1du code du travail), dispensant un peu plus de 6200 heures de faces à faces pédagogiques;
- Permanents : 20
- Locaux : un bâtiment de 1500 m² (dont 1200m² de salles de cours) construit sur un terrain occupé par un bail à construction de 30 ans contracté avec l'Association Diocésaine en août 2015 et un bâtiment livré en septembre 2024 comportant 2 amphithéâtres, un learning lab, un réfectoire pour les étudiants ainsi que des locaux administratifs.

2) – Fait marquants de l'exercice :

Il est à noter les éléments suivants :

- L'exercice est marqué par une progression des effectifs étudiants à la rentrée, avec 504 inscrits, contre 471 l'année précédente. Ce chiffre reste toutefois en deçà du prévisionnel, fixé à 541 étudiants. Cet écart s'explique principalement par l'absence d'ouverture du DU TCC (prévision de 25 étudiants), les inscriptions inférieures aux attentes pour le DU Gendarmerie (11 inscrits pour 25 attendus) ainsi qu'un niveau d'effectifs en Licence Sciences de l'Éducation inférieur aux projections (143 inscrits pour 170 attendus).

- L'événement majeur de l'exercice est la livraison du nouveau bâtiment. Si la date officielle d'achèvement des travaux a été déclarée au 4 novembre, la mise à disposition pour exploitation est intervenue dès le 13 septembre 2024. Les comptes d'exploitation intègrent ainsi des charges liées à l'inauguration de cet édifice.

- De manière plus générale, l'ensemble des charges d'exploitation a augmenté, en lien direct avec l'ouverture de ce nouveau bâtiment qui représente près de 1 000 m² supplémentaires à gérer et à maintenir.

- Enfin, concernant l'entretien des locaux, l'exercice 2024–2025 a été marqué par une internalisation du service de nettoyage. Un chef de logistique et d'entretien a été recruté entre septembre et novembre 2024, prenant la responsabilité d'une équipe de trois agents d'entretien embauchés dans le cadre de contrats aidés.

3) – Evènements postérieurs à la clôture :

Aucun évènement post-clôture n'est à signaler

II. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1) – Durée et dates de l'exercice comptable :

L'exercice clos a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er septembre 2024 au 31 août 2025

2) – Référentiel et méthode comptable :

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle,
- régularité et sincérité,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 août 2024 ont été établis conformément aux dispositions réglementaires en vigueur (règlements ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 modifié relatif au plan comptable général et n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif) et en appliquant la nomenclature comptable de l'Enseignement catholique associé à l'Etat par contrat (édition 2022) définie et publiée par la Fnogec (Fédération nationale des organismes de gestion des établissements de l'Enseignement catholique).

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'association a choisi la méthode prospective.
Les méthodes de comptabilisation et d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à celles de l'exercice précédent.

III. NOTES SUR LE BILAN

1) - Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.
Un tableau des mouvements des immobilisations est joint (TABLEAU IMMOBILISATIONS ci-dessous).
Les frais d'acquisition des immobilisations sont inclus dans le coût d'acquisition des immobilisations. Ils comprennent les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition de l'immobilisation.

Désignation de l'entreprise : UCO LA REUNION — Néant ☐

CADRE A — IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)		Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence (2)		Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (3)	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	KD	24 853	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains	KG		KH		KI		
	Constructions — Sur sol propre (Dont Composants L9)	KJ		KK		KL		
	Constructions — Sur sol d'autrui (Dont Composants M1)	KM	2 295 715	KN		KO	4 217 140	
	Constructions — Installations générales, agencements* et aménagements des constructions (Dont Composants M2)	KP	352 779	KQ		KR	568 166	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels (Dont Composants M3)	KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV	70 507	KW		KX	77 623	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *	KY	900	KZ		LA		
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	322 288	LC		LD	265 610	
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours	LH	4 428 142	LI		LJ	519 424	
	Avances et acomptes	LK		LL		LM		
	TOTAL III	LN	7 470 331	LO		LP	5 647 964	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T		
	Autres participations	8U		8V		8W		
	Autres titres immobilisés	1P	4 606	1R		1S		
	Prêts et autres immobilisations financières	1T	329	1U		1V		
	TOTAL IV	LQ	4 935	LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	7 500 119	ØH		ØJ	5 647 964	

CADRE B — IMMOBILISATIONS			Diminutions : par virement de poste à poste (1)		Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (2)		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	IO		LV		LW	24 853	IX		
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LY		LZ		
	Constructions — Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
	Constructions — Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	6 512 855	MF		
	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH	920 946	MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	148 131	MO		
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	IV		MP		MQ	900	MR		
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	587 897	MU		
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers*	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours	MY	4 864 300	MZ		NA	83 267	NB		
	Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III	IY	4 864 300	NG		NH	8 253 995	NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations	IØ		ØX		ØY		ØZ		
	Autres titres immobilisés	I1		2B		2C	4 606	2D		
	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E		2F	329	2G		
	TOTAL IV	I3		NJ		NK	4 935	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	4 864 300	ØK		ØL	8 283 783	ØM		

Les amortissements pour dépréciation sont pratiqués suivant le mode linéaire en fonction de la durée réelle d'utilisation des immobilisations.

Les bâtiments font l'objet d'une décomposition, chaque composant suivant un plan d'amortissement qui lui est propre.
Un tableau des mouvements des amortissements est joint (TABLEAU AMORTISSEMENTS ci-dessous).

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	21 589	PF	1 166	PG		PH	22 756
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR	930 542	PS	219 656	PT		PU	1 150 198
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	223 806	PW	81 353	PX		PY	305 159
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	41 020	QE	11 961	QF		QG	52 981
	Matériel de transport	QH	370	QI	180	QJ		QK	550
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	265 019	QM	48 653	QN		QO	313 672
	Emballages récupérables et divers	QP	171	QR	94	QS	266	QT	
TOTAL III		QU	1 460 929	QV	361 897	QW	266	QX	1 822 560
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	1 482 518	ØP	363 063	ØQ	266	ØR	1 845 316

2) – Dépréciation d'éléments d'actif

Aux 54 298,49€ de créances douteuses en début d'exercice concernant la facturation des étudiants, nous ajoutons 15 500,13€ de créances d'étudiants concernant l'année universitaire 2024-2025 et non recouvrés au 01/11/2025. Sur les créances douteuses concernant l'année universitaire 2023-2024 et antérieures (constatées en début d'exercice 2024-2025), 12 269,54€ ont été recouvrées et 1 843,65€ ont été passés en pertes.

Le montant des créances douteuses en fin d'exercice 2024-2025 se chiffre à 56 599,43 €. Elles donnent lieu à un ajustement de provision pour dépréciation de 2 300,94€, pour obtenir un montant total de provisions pour dépréciations de créances de 56

TABLEAU DES MOUVEMENTS DES DEPRECIATIONS D'ELEMENTS D'ACTIF (TABLEAU III)

OBJET DES DEPRECIATIONS			Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la clôture de l'exercice
DEPRECIATIONS	Immobilisations :	• Incorporelles	- €	- €	- €	- €
		• Corporelles	- €	- €	- €	- €
		• Financières	- €	- €	- €	- €
	Stocks et en-cours		- €	- €	- €	- €
	Créances clients et usagers (familles, élèves)		54 298,00 €	16 414,00 €	14 113,00 €	56 599,00 €
	Autres créances		- €	- €	- €	- €
	Valeurs mobilières de placement		- €	- €	- €	- €
	TOTAL		54 298,00 €	16 414,00 €	14 113,00 €	56 599,00 €
DOTATIONS ET REPRISES	d'exploitation		54 298,00 €	16 414,00 €	14 113,00 €	56 599,00 €
	financières			- €	- €	
	exceptionnelles			- €	- €	

3) – Echéance des créances et des dettes

Un état des créances et des dettes ventilées par échéance est joint ci-dessous.
Précisions :
Les créances sont ventilées en 2 catégories (moins d'un an et plus d'un an) tandis que les dettes sont ventilées en 3 catégories (moins d'un an ; d'un an à cinq ans ; plus de 5 ans) en application du plan comptable général (art. 833-9 pour l'état des échéances des créances et art. 833-13 pour les dettes).

CREANCES	MONTANT brut à la clôture de l'exercice	ECHEANCE	
		≤ 1 an	> 1 an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	- €	- €	- €
Prêts	- €	- €	- €
Autres créances	329,00 €	- €	329,00 €
Sous-total créances de l'actif immobilisé	*329,00 €*	- €	*329,00 €*
Créances de l'actif circulant :			
Créances clients, usagers et comptes rattachés	102 703,32 €	102 703,32 €	- €
Créances reçues par legs et donations	- €	- €	- €
Créances sociales et fiscales	2 808,35 €	2 808,35 €	- €
Autres créances (à détailler si besoin)	42 577,54 €	42 577,54 €	
Sous-total créances de l'actif circulant	*148 089,21 €*	*148 089,21 €*	- €
TOTAL CREANCES	**148 418,21 €**	**148 089,21 €**	**329,00 €**

DETTES	MONTANT brut à la clôture de l'exercice	ECHEANCE		
		≤ 1 an	> 1 an et ≤ 5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)	- €	- €	- €	- €
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 790 957,51 €	303 074,26 €	1 115 682,49 €	3 372 200,76 €
Emprunts et dettes financières divers	- €	- €	- €	- €
Sous-total dettes financières	***4 790 957,51 €***	***303 074,26 €***	***1 115 682,49 €***	***3 372 200,76 €***
Dettes fournisseurs	231 350,03 €	231 350,03 €	- €	- €
Dettes des legs et donations	- €	- €	- €	- €
Dettes fiscales et sociales	133 937,18 €	133 937,18 €	- €	- €
Dettes sur immobilisations	- €	- €	- €	- €
Autres dettes	315 823,14 €	315 823,14 €	- €	- €
Sous-total autres dettes	***681 110,35 €***	***681 110,35 €***	**- €**	**- €**
TOTAL DETTES	**5 472 067,86 €**	**984 184,61 €**	**1 115 682,49 €**	**3 372 200,76 €**

Montant des nouveaux emprunts souscrit au cours de l'exercice 2024-2025	540 500,00 €
Montant des remboursements d'emprunts	170 933,00 €

4) – Fonds propres

Variation des fonds propres	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant à la clôture de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	199 314,88 €				199 314,88 €
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves	1 664 919,83 €	54 255,62 €			1 719 175,45 €
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice	54 255,62 €	- 54 255,62 €		301 842,25 €	- 301 842,25 €
Situation nette (sous-total)	***1 918 490,33 €***	**- €**	**- €**	***301 842,25 €***	***1 616 648,08 €***
Subventions d'investissement	442 830,69 €			49 540,45 €	393 290,24 €
Provisions réglementées					
TOTAL DES FONDS PROPRES	**2 361 321,02 €**	**- €**	**- €**	**351 382,70 €**	**2 009 938,32 €**

5) - Subventions d'investissement

En application du plan comptable général, les subventions d'équipement destinées à acquérir des immobilisations sont inscrites dans les comptes 13 présentés au passif du bilan dans les fonds propres. Elles font l'objet d'une constatation progressive dans le compte de résultat en produit exceptionnel.

La reprise des subventions d'investissement qui financent des immobilisations amortissables s'effectue sur la même durée et au même rythme que l'amortissement des immobilisations acquises au moyen de ces subventions.

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Variations de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice
Subventions d'investissement	Montant global	Augmentation	Diminution	Montant global
t nominal	769 700,00 €		- €	769 700,00 €
TOTAL Quotes-parts virées au résultat	326 869,31 €	49 540,45 €	- €	376 409,76 €

IV. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1) - Information sur les concours publics et les subventions :

Compte	Libellé	Montant 2024-2025	Montant 2023-2024
731	Taxe d'Apprentissage collectée	11 034,21 €	4 599,51 €
7418	FORMIRIS Subvention Masters	275 013,00 €	272 841,00 €
742	SUBVENTION CROUS CVEC	32 866,00 €	23 618,00 €
7435	Subvention EFFATA (AMI tier lieu pédagogique)	10 404,34 €	5 602,33 €
7438	Subvention Département Réunion (ASP contrats PEC)	18 622,23 €	0,00 €

2) – Effectif moyen :

Pour l'exercice 2024-2025, l'effectif moyen employé par l'UCO La Réunion est de 24,10 ETP

catégorie	Nombre	ETP
Cadre	113	15,37
Agent de maitrise	2	1,53
Employé	21	7,20

Type de contrat	Nombre	ETP
CDI	26	19,16
CDD	110	4,94

3) - Commissariat aux comptes :

Commissaire aux comptes : **M. Eric LE MOAL** – Cabinet OBJECTIF
Montant total des honoraires du commissaire aux comptes afférents à la certification des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice :

Exercice 2024-2025	Exercice 2023-2024 (n-1)	
14 592€	12 972€	
Total : 14 322 €	**Total : 12 972 €**	